



Après la lame de fond du 31 janvier, réunissons-nous dans nos écoles pour décider des suites ! On peut gagner ! On va gagner !

Après le premier avertissement lancé le 19 janvier, c'est une véritable lame de fond qui a déferlé mardi 31 janvier pour le retrait de la réforme des retraites avec 2,8 millions de manifestants dans toute la France ! 500.000 manifestants à Paris, mais aussi 20 000 à Valence, 13 000 à La Roche-sur-Yon, 18 000 à Cherbourg, 10 000 à La Réunion, 9 000 à Narbonne, 3 500 à Mende... Une nouvelle fois, les enseignants, AESH et PsyEN du 1^{er} degré ont répondu présents, aux côtés des autres salariés, en étant majoritairement en grève.

Une nouvelle annonce sur la retraite des enseignants du 1^{er} degré...

Plus que jamais, le gouvernement est affaibli et isolé. C'est dans cette situation que les médias annoncent aujourd'hui que les députés « Renaissance » auraient obtenu le feu vert du gouvernement pour que, selon France Info, « les professeurs des écoles partent à la retraite dès qu'ils atteignent l'âge et la durée de cotisation nécessaire sans avoir à finir l'année scolaire comme c'est le cas aujourd'hui. »

Le gouvernement pense-t-il une seconde que cette annonce, si elle se confirmait, contribuerait à amadouer les enseignants du 1^{er} degré et à leur faire renoncer à la grève et aux manifestations ? C'est tout le contraire !

... qui ne va que renforcer leur détermination à obtenir le retrait de la réforme Macron-Borne !

Si, avec le SNUDI-FO, les enseignants du 1^{er} degré revendiquent le droit à partir à la retraite à date anniversaire (droit supprimé par la loi Jospin de 1989), ils refusent toujours tout report de l'âge légal et tout allongement de la durée de cotisation prévus par la réforme Macron-Borne. Et ces annonces, qui témoignent de la fébrilité du gouvernement, ne peuvent que renforcer leur détermination ! Celle-ci s'est exprimée mardi 31 janvier dans les assemblées générales de grévistes.

Dans le Val d'Oise, l'AG de Cergy « appelle les personnels du premier et du second degré à se réunir dans les écoles et les établissements pour décider la poursuite immédiate de la grève et de la mobilisation. »

Dans le Maine-et-Loire, l'AG « estime que la reconduction les 6, 7 et 8 février prochain permettrait d'étendre la grève qui gagne aux côtés des autres secteurs déjà mobilisés. »

D'autres AG, en Haute-Loire, dans l'Yonne ont décidé la reconduction de la grève.

Alors que « l'intersyndicale appelle toute la population à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement le mardi 7 février puis le samedi 11 février pour dire non à cette réforme. Elle appelle, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève. », le SNUDI-FO appelle les personnels à se réunir dès demain dans les écoles, dans les secteurs pour discuter de la suite à donner à la grève massive du 31 janvier. Il les appelle à être massivement en grève mardi 7 février.

Le SNUDI-FO revendique :

- Le retrait immédiat de la réforme Macron-Borne des retraites !
- Le rétablissement inconditionnel du droit pour les enseignants du 1^{er} degré de partir en retraite à date anniversaire !

Montreuil, le 1er février 2023